

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 mai 2019

Le conseil municipal approuve les deux précédents comptes-rendus.

Espace multifonctions : point sur l'avancement du dossier

Le maire donne le compte-rendu de la réunion de signatures des marchés ainsi que de la première réunion sur le site. Il est décidé que dès réception du compte-rendu de réunion de chantier, celui-ci soit transmis numériquement à l'ensemble des élus. Les réunions se dérouleront le mardi à 14h30.

Le maire remercie les bénévoles du conseil qui ont procédé à l'abattage des arbres.

Espace multifonctions : assurance dommages-ouvrage

Le maire expose aux membres de l'assemblée les raisons qui le conduise à proposer de contracter une assurance dommages-ouvrage. Il donne le résultat des consultations de trois compagnies d'assurance : l'Auxiliaire, la Smacl et Groupama. Après avoir étudié les différentes propositions, le conseil décide de retenir la proposition de Groupama pour une cotisation de 10 368 € TTC.

Droit de préemption

Le conseil est informé de la vente de deux propriétés sises 67 allée des Chênes et 146 allée des Acacias et décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Présentation du transport à la demande

Le maire expose la politique des transports mis en place par la communauté d'agglomération suite à la délégation de service public confiée à Kéolis. Un budget annuel d'environ 400 000 € est consacré au transport à la demande. Au cours des premières réflexions, le coût s'élèverait à 1,30 € par trajet, les arrêts seraient au village, à Chérinal ainsi qu'un troisième à définir ultérieurement dans le secteur de Cormassine. Les destinations seraient Polliat (centre), hôpital de Fleury, gare bus Carré Amiot et gare de Bourg. Une information détaillée sera mise en place dans les prochains mois pour un démarrage en septembre. Les membres du conseil font l'analyse des propositions et charge le maire de transmettre leurs interrogations sur certains points.

Retour d'informations sur le Plan Equipement Territorial

Le maire donne le compte-rendu de la réunion à laquelle il a participé avec Mr Chavanelle à Saint Sulpice. Les réflexions pour un éventuel équipement sportif de secteur vont continuer. Il faut rappeler à ce stade que le PET est étalé sur 3 ans.

Questions diverses

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai, le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h, trois groupes de trois seront constitués pour la journée.

Le conseil est informé des déclarations préalables déposées :

- le 26 mars 2019 et accordée le 6 mai 2019 à Mme Ingrid Faussurier pour la construction d'un abri de jardin et la pose d'un portail, 19 allée des Charmettes
- le 28 mars 2019 et accordée le 26 avril 2019 à Mme Simonet et Mr Sapet pour la régularisation de la surface d'un bâtiment d'habitation, 153 impasse des Plattières
- le 12 avril 2019 et accordée le 6 mai 2019 à Mr et Mme Nicolas Polet pour la construction d'une piscine, 786 route du Village.

Le maire donne le compte-rendu de l'assemblée générale du Comité de Fleurissement et félicite une nouvelle fois l'ensemble de l'équipe qui œuvre à l'embellissement du village à chaque saison pour un coût maîtrisé.

Le conseil municipal fixe exceptionnellement la prochaine réunion au lundi 3 juin.

Un point sur les travaux en cours est fait par l'adjoint délégué.